

COMMUNIQUE DE PRESSE

21 janvier 2010

Observatoire des défaillances de Coface – 5^{ème} édition

La baisse des défaillances, en nombre et en montants, s'accroît, mais elles ne retrouvent pas encore leurs niveaux d'avant-crise

Coface publie les premiers chiffres mensuels complets sur les défaillances.
Comment sont-ils obtenus ?

Coface Services extrait tous les mois de sa base de données des 6,3 millions d'entreprises françaises le nombre d'entreprises défaillantes (redressements judiciaires + liquidations judiciaires, dédoublonnés). L'extraction est réalisée en début de mois suivant, après régularisations des données du mois étudié (enregistrement de la totalité des jugements), garantissant ainsi l'exhaustivité des données mensuelles de Coface Services.

En décembre 2009, la baisse du nombre de défaillances d'entreprises constatée depuis octobre s'accroît selon l'Observatoire mensuel de Coface. Leur montant (le coût pour les fournisseurs) est 2 fois moins élevé qu'en décembre 2008 et le nombre d'emplois menacés par les faillites diminue autant que le mois précédent. Le pic avait été atteint en mars pour le nombre, et en août pour le montant. Le pire semble donc être derrière nous même si les défaillances ne retrouvent pas encore leur niveau d'avant crise.

Ceci est cohérent avec l'analyse globale de Coface sur le cycle de crédit : nous sommes sortis de la crise globale de crédit commencée en janvier 2008 et qui aura duré 2 ans. La clé aura été la reprise de la croissance, anticipée par Coface pour 2010 à 2,7% pour le monde entier et à 1,3% pour la France.

Malgré cette forte amélioration en fin d'exercice, l'année 2009 avec 66 119 défaillances restera marquée par un nombre global de défaillances beaucoup plus élevé qu'en 2008, un coût pour les fournisseurs et un impact en termes d'emploi très lourds.

- **Nouvelle phase pour le nombre de défaillances : baisse plus marquée**

Entre décembre et novembre, la baisse des défaillances s'accroît : le nombre mensuel de défaillances diminue en effet de plus de 13% (4 950 en décembre contre 5 710 en novembre), après un recul de 8% en octobre. Le recul est de 6% par rapport à décembre 2008.

Sur douze mois glissants à fin décembre 2009, le nombre global des défaillances (66 119) reste plus élevé qu'en 2008 (56 031), mais la hausse s'atténue fortement (+18% par rapport aux défaillances sur 12 mois à fin décembre 2008). Au plus fort de la crise, en mars 2009, cette hausse a été supérieure à 40%.

- **Nette baisse du coût des faillites pour les fournisseurs, mais ceux-ci continuent de payer un lourd tribut à la crise**

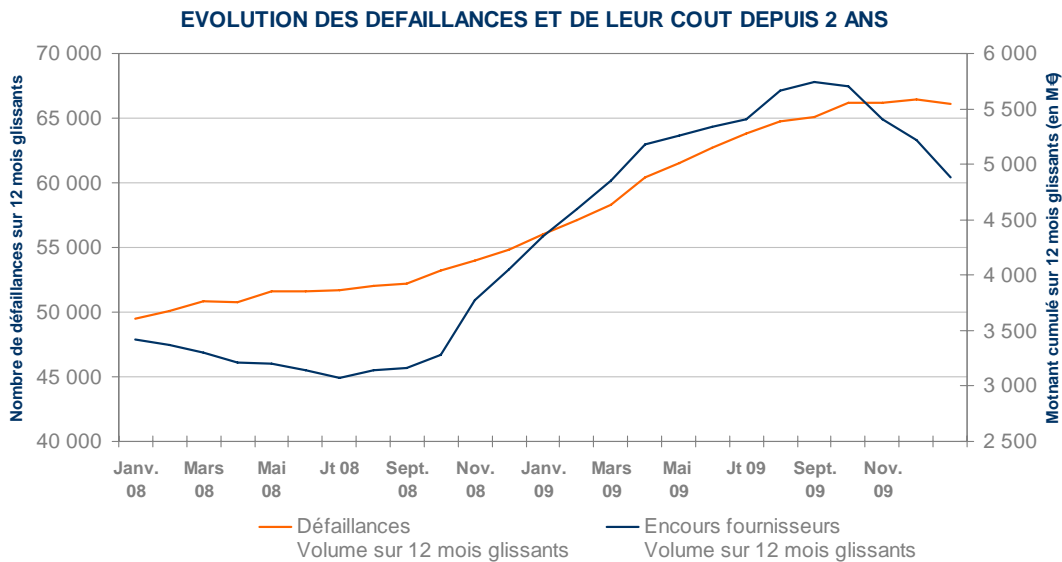
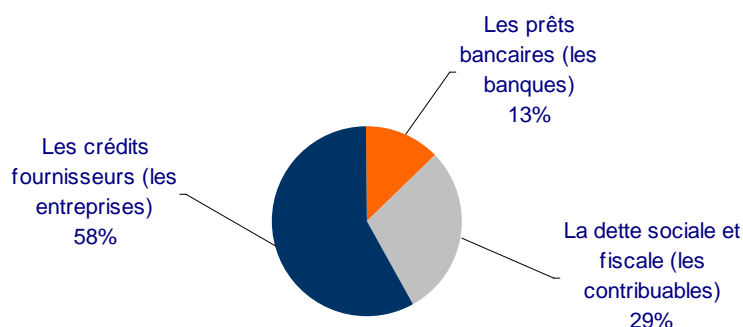
Entre décembre et novembre, le coût cumulé de ces faillites pour les fournisseurs (somme des encours fournisseurs des entreprises qui ont fait défaut) s'améliore très nettement. Il atteint 256M€ en décembre, soit 39% de moins qu'en novembre 2009 (419M€) et plus de deux fois moins qu'en décembre 2008 (587M€).

Sur douze mois glissants à fin décembre 2009, ce coût cumulé atteint 4 887 M€, soit près d'un milliard d'euros de moins qu'au plus fort de la crise, entre septembre 2008 et août 2009, mais toujours 1,5 milliard de plus qu'à fin janvier 2008. Le bilan reste donc très lourd puisqu'entre septembre 2008 et août 2009, l'encours fournisseurs a progressé 3,5 fois plus vite que les défaillances elles-mêmes (respectivement 82% contre 24%).

En décembre 2009, une entreprise défaillante qui ne paie pas une créance de 100 € laisse 62 € à la charge des entreprises, ses fournisseurs, et 38 € à celle des banques. Ce déséquilibre se résorbe quelque peu puisque qu'au cours des sept derniers mois 2009, la répartition entreprises créditrices/banques était de 65/35. Mais ce déséquilibre reste très significatif si on le compare à celui de la moyenne des entreprises en bonne santé. Pour celles-ci, sur 100€ de crédits à ses clients/fournisseurs, 59€ viennent des banques et 41€ des entreprises fournisseurs.

« C'est un enseignement majeur de notre observatoire des entreprises : le crédit interentreprises ne s'est pas arrêté pendant la crise » souligne Jérôme Cazes, Directeur général de Coface. « Les entreprises ont largement continué à se faire confiance et à se prêter, le crédit fournisseur s'est même substitué à hauteur de 60% aux fonds propres manquants aux entreprises en défaut ».

Les entreprises défaillantes ont dans leur bilan une part des fonds propres inférieure de **40 points** à la moyenne.
Qu'est-ce qui remplace ces fonds propres ?



- **En termes d'emploi : les faillites moins destructrices**

Là encore, les résultats de décembre sont meilleurs que ceux des mois précédents. La moyenne des emplois menacés par les défaillances d'entreprises est passée de 3,9 en octobre, à 3,7 en novembre et 3,3 en décembre. En chiffres bruts, on comptabilise 16.778 emplois menacés en décembre, contre 21.718 en novembre (-22%). Cela étant, l'impact social des défaillances reste très lourd : pour le 2^{ème} semestre 2009, on recense 120 000 personnes dont l'emploi est menacé par la faillite de leur entreprise.

➔ **FOCUS : Le secteur des Métaux, premier secteur touché par les défaillances**

Malgré leur nombre assez faible (un peu plus de 1% des défaillances tous secteurs confondus), les entreprises défaillantes du secteur des Métaux ont eu un impact économique lourd.

D'une part, envers leur fournisseurs : les entreprises défaillantes du secteur étaient les plus endettées tous secteurs confondus (plus de 40,3% du passif).

Ensuite, envers la stabilité des acteurs du secteur : le secteur se positionne depuis plusieurs mois à la première place du classement sectoriel par taux de défaillances, avec un taux culminant à 3,67% alors que la moyenne nationale n'est que de 0,96%.

Coface Services est le n°1 de la notation, l'information d'entreprises et la gestion de créances en France.

Coface Services note la situation financière des **6,3 millions d'entreprises françaises**.

Le **score @rating de Coface Services** mesure la probabilité de défaillance des entreprises à un an, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Il a été certifié ECAI (compatible Bâle II pour les banques) en juin 2007.

La **Charte transparence** de Coface, lancée en novembre 2008, permet à toute entreprise d'accéder gratuitement et de manière permanente à sa note, de dialoguer sur ses modifications et d'être prévenue un mois à l'avance en cas de baisse d'encours.

Contact presse : Nathalie Ott / ☎ 33 (0)1 49 02 16 29 / nathalie_ott@coface.com

A propos de Coface

Coface a pour mission de faciliter les échanges entre toutes les entreprises partout dans le monde. Pour cela, Coface offre à ses 130 000 clients quatre outils pour externaliser en tout ou partie la gestion, le financement et la protection de leur Poste clients : l'assurance-crédit, l'affacturage, la notation et l'information d'entreprise et la gestion de créances. Coface propose également, en France, la gestion des garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat. Grâce à un service de proximité de qualité et 7 000 collaborateurs répartis dans 67 pays, plus de 45% des 500 plus grands groupes mondiaux sont déjà clients de Coface.

Coface est filiale de Natixis dont les fonds propres (Tier 1) s'élèvent à fin juin 2009 à 13,4 milliards d'euros.

www.coface.fr